

	QUI	Date
Rédaction	Barbara BARROIS (Secrétariat Direction et Coordination Filière Gériatrique)	08 juil. 2024[ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN1_NOTI ME]
Approbation	Francoise PERRIN VENUTO (Directeur Délégué EHPAD et Filière Gériatrique en Direction Commune)	08 juil. 2024

1. Destinataires

Tout le CHPCB.

2. Description

<u>Membres</u>		<u>Présents</u>	<u>Absents</u>	<u>Excusés</u>
	Mme Louise MATHIEU, Représentante des résidents (LCL)	x		
	Mme Marie-Thérèse POLTURAT, Représentante des résidents (Gueug)	x		
	Mme Marie-jeanne MOMMESSIN, Représentante des résidents (Gueug)	x		
	M. Alain BINET, Représentant des résidents (CHA)		x	
	Mme Evelyne BALIGAND , Représentante des familles (CHA)			x
	Mme Françoise CORNIER , Représentante des familles (Gueug)	x		
	Mme Viviane VIGNERON, Représentante des familles (LCL)			x
	M. Antoine HASTINGS, Représentant des mandataires judiciaires	x		
	Mme Marie-Hélène PINNA, Représentante du personnel (LCL)	x		
	M. Pierre DUPRE, Représentant du personnel (Gueug)	x		
	Mme Nadine GRIFFON, représentante du personnel (CHA)		x	
	Mme Françoise BLETHON, Représentante des bénévoles (LCL)			x
	Mme BAUJON, Représentante des bénévoles (CHA)		x	
	Mme CALVEZ, Représentante des bénévoles (CHA)		x	
	Mme Marcelle BERNARD , Représentante des bénévoles (Gueug)			x
	M. Maxime MARTIN, Représentant de l'équipe médico-soignante	x		

Mme Maryse Impériale, Cadre de santé (Gueug)	x		
Dr BENHAMIMID, Médecin coordinateur	x		
M. Pierre BERTHIER, Représentant de l'organisme gestionnaire			x

Représentant de l'établissement		<u>Présents</u>	<u>Absents</u>	<u>Excusés</u>
	Mme Françoise PERRIN-VENUTO, Directrice adjointe	x		

Invités		<u>Présents</u>	<u>Absents</u>	<u>Excusés</u>
	Mme Isabelle LAGOUTTE, Responsable cuisine			x
	Mme Sylvie DEVILLARD, Responsable blanchisserie			x
Invités		<u>Présents</u>	<u>Absents</u>	<u>Excusés</u>
	Mme Camille PEUTOT, Responsable qualité et gestion des risques	x		
	Mme Laurie LORTON, Référente qualité	x		
	Mme Céline PERRIN, Animatrice (LCL)	x		
	Mme Fatiha BACHIR, Animatrice (Gueug)	x		
	Mme Mireille CAUCHIES, Animatrice (CHA)			x
	Mme Alexandra BINIEK, Psychologue (Gueug)	x		
	Mme Marie LAURENT, secrétaire (Gueug)	x		

Secrétaire de séance : Mme Barbara Barrois

1. Composition du conseil de la vie sociale commun

- **Représentants des résidents** : Mme Polturat et Mme Mommessin pour Gueugnon, M. Binet, Mme Emorine et Mme Petit pour Charolles, Mme Mathieu pour La Clayette
- **Représentants des familles** : Mme Baligand pour Charolles, Mme Cornier pour Gueugnon et Mme Vigneron pour La Clayette.
- **Représentant de l'organismes gestionnaire** : M. Berthier maire de Charolles désigné par le conseil de surveillance.
- **Représentants du personnel** : Mme Pinna pour La Clayette, Mme Griffon pour Charolles et M. Dupré pour Gueugnon
- **Représentant des représentants légaux** : aucune candidature sur les 3 EHPAD ; constat de carence pas de représentant des représentants légaux
- **Représentant des mandataires judiciaires** : M. Hastings
- **Représentants des bénévoles** : Mme Blethon pour La Clayette, Mme Bernard pour Gueugnon et Mmes Calvez et Baujon pour Charolles
- **Représentant de l'équipe médico-soignante** : M. Martin

- **Médecins coordinateurs** : Dr Benhamimid, Dr Terrier et Dr Horat. Il a été décidé que le médecin coordinateur du site où se déroule le conseil de la vie sociale sera celui qui assistera à l'instance.
- **Invités** : Psychologues, animateurs, représentants de l'équipe qualité ; des représentants du conseil départemental, de l'Agence Régionale de Santé, le représentant des défenseurs des droits, pourraient également participer.

Mme Cornier représentante des familles se porte candidate pour être Présidente du conseil de la vie sociale.

Mme Perrin-Venuto précise que le président du CVS prépare avec elle l'ordre du jour et signe le compte-rendu.

Lors de la prochaine séance un vice-président devra être désigné.

2. Présentation et validation du règlement intérieur

Mme Perrin-Venuto propose que la durée du mandat des membres du conseil de la vie sociale soit de 3 ans.

Les conseils de résidents se font dans chaque établissement, les conseils de la vie sociale communs se font à tour de rôle sur les sites de Gueugnon, La Clayette et Charolles.

Mme Perrin-Venuto précise que le règlement intérieur est un document vivant, qu'il peut être corrigé, modifié par voie d'avenant.

Les membres du conseil valident le règlement intérieur.

3. Mise à jour des documents contractuels

- **Livret d'accueil** : un livret d'accueil va être réalisé pour chacun des 3 EHPAD. Ce livret d'accueil informe les familles et les résidents sur l'organisation de l'établissement et ce qu'il s'y passe. Document important qui devra être présenté lors de l'évaluation.
M. Martin précise que l'objectif du livret d'accueil est d'avoir une trame commune aux 3 EHPAD en gardant les spécificités de chaque structure.
- **Règlement de fonctionnement des EHPAD** : dans ce document se trouvera tout ce qui concerne la sécurité, les droits des résidents, l'organisation, les modalités pratiques...
- **Le contrat de séjour** : document regroupant toutes les explications concernant les tarifs, conditions de résiliation... Document important car c'est le seul à être signé à l'entrée du résident, par la famille ou personne de confiance.

Lors du prochain conseil de la vie sociale prévu le 28 juin 2024, Mme Perrin-Venuto présentera le règlement de fonctionnement finalisé pour validation des membres du conseil.

	Compte Rendu	Page 4/6
	CONSEIL DE LA VIE SOCIALE COMMUN - 26.04.2024	Date d'application : 08 juil. 2024
	Document N° : PCB-CR-0065	Version : 001

4. Démarche qualité

➤ Point sur l'évaluation des ESSMS et grille d'évaluation du CVS

Mme Peutot présente le point sur l'évaluation des ESSMS. Elle précise que la visite est prévue pour les 3 EHPAD (Charolles, La Clayette, Gueugnon et l'accueil de jour) sur 3 jours du 17 au 19 septembre 2024.

▪ **La grille d'évaluation :**

Mme Peutot explique que les membres du conseil de la vie sociale vont rencontrer les experts pour :

- Evoquer les sujets de la grille d'évaluation et évaluer l'implication des membres du CVS dans la vie de l'établissement.
- Voir si les points de vue des résidents et des familles sont pris en compte et de ce fait, si des actions sont mises en place derrière lorsque les familles font remonter des remarques.
- Des questions assez précises peuvent également être posées comme : y-a-t-il des comptes-rendus pour les CDR et CVS commun ? sont-ils affichés ? vous sont-ils communiqués ? êtes-vous au courant de ce qui se passe dans chaque établissement (fiche d'évènements indésirables, plaintes réclamations, démarche qualité...).
- Savoir si l'actualisation du plan de gestion de crise et continuité de l'activité fait l'objet d'une discussion en CVS : présentation du plan bleu, c'est-à-dire comment gérer les crises comme la canicule. Les experts demanderont aux membres s'ils ont connaissance de ces documents.

Mme Perrin-Venuto propose aux membres du conseil de la vie sociale de les préparer à cet entretien. Un temps sera dédié à la grille d'évaluation lors de la séance prévue le 28 juin 2024.

Mme Perrin-Venuto informe les membres du conseil de la vie sociale que les experts sont généralement bienveillants. Ils connaissent bien le fonctionnement des EHPAD et essaient de valoriser le travail réalisé par les équipes.

▪ **La méthode de l'accompagné traceur :**

Mme Peutot explique que différentes méthodes vont être utilisées par les experts pour interroger les professionnels et les résidents. Une de ces méthodes est « l'accompagné traceur », elle se déroule en deux temps :

- Visite auprès du résident: discussion sur son ressenti, comment il vit son séjour ici, comment on respecte ses droits, son intimité, sa dignité, s'il est au courant de toutes les informations dont il a besoin. L'entretien dure environ 30 min.
- Entretien avec les professionnels, le référent du résident

Ensuite, les 2 points de vue sont comparés.

La méthode de l'accompagné traceur a été réalisée à 2 reprises sur les 3 EHPAD et une fois sur l'accueil de jour.

Mme Lorton synthétise les points positifs ressortis après les entretiens des résidents :

- Le maintien du lien social
- Information sur la prise en charge au niveau des traitements
- Respect de l'intimité
- Bonne connaissance des organisations du service : animations, horaires des repas, fonctionnement des équipes

	Compte Rendu	Page 5/6
	CONSEIL DE LA VIE SOCIALE COMMUN - 26.04.2024	Date d'application : 08 juil. 2024
	Document N° : PCB-CR-0065	Version : 001

- Tout ce qui concerne les refus de soins : toilettes ...

Dans cette synthèse quelques points à améliorer ont été identifiés :

- La traçabilité informatique : évaluation de la douleur, personne de confiance, éléments de prise en charge... Tout ce qui n'est pas tracé est considéré comme non fait.
- Le circuit du médicament : validation de l'administration du médicament et identification des pots de traitement.
- Grosse partie sur le projet d'accompagnement personnalisé qui est en cours de travail depuis quelques temps.

12 dossiers de résidents devront être présentés. Les experts en évalueront 6 (2 dossiers par EHPAD). Dr Benhamimid propose de choisir avec l'équipe soignante les dossiers patients qui pourront être interrogés.

M. Hastings propose que dans le choix des résidents, il y ait un résident sous protection afin de montrer la spécificité du travail et de la relation avec le mandataire judiciaire.

5. Préparation de la réunion des familles

Mme Perrin-Venuto informe les membres du conseil de la vie sociale qu'une réunion des familles est prévue dans chaque EHPAD :

- Gueugnon : vendredi 7 juin 2024
- La Clayette : vendredi 14 juin 2024
- Charolles : vendredi 21 juin 2024

Mme Perrin-Venuto demande si les membres du conseil désirent aborder certains thèmes lors des réunions des familles :

- Journée type à l'EHPAD
- Démarche d'évaluation
- Place des familles dans les animations

6. Questions diverses

Mme Perrin-Venuto et M. Martin informent les membres du conseil de la vie sociale, que deux sessions de formation sur « la lutte contre la maltraitance » sont programmées, et qu'ils peuvent y participer s'ils le souhaitent.

M. Martin souligne que c'est une formation à destination du personnel, qui est ouverte aux membres du conseil de la vie sociale. Session de 3h30, en septembre ou en décembre. Pour les personnes intéressées, les cadres de chaque site pourront les inscrire.

M. Martin précise qu'au mois de juin, les résidents seront également sensibilisés à la bientraitance, sous forme de groupe de paroles.

Pour clôturer la séance, Mme Perrin-Venuto propose de réaliser un tour de table :

- Mme Perrin-Venuto tient à remercier Mme Biniek en partance de l'établissement pour le remarquable travail qu'elle a effectué à l'EHPAD de Gueugnon ainsi qu'au court séjour gériatrique. Elle lui souhaite la pleine réussite de ses futurs projets professionnels.

- Mme Biniek remercie Mme Perrin-Venuto de lui avoir fait confiance et de l'avoir formé pour ce premier poste. C'était une très belle expérience avec de belles équipes.
- M. Martin précise qu'il est content de participer à ces instances. Elles permettent de lui faire remonter la réalité du terrain.
- Mme Pinna aide-soignante, apprécie ces réunions qui lui permettent d'être au fait de l'actualité de l'établissement.
- Mme Mathieu remercie le personnel de l'EHPAD qui, par sa gentillesse, continue à adoucir leur vieillesse.
- Mme Perrin est ravie d'être présente car elle apprend beaucoup lors de ces réunions.
- Mme Polturat apprécie le principe de la réunion et se sent bien dans le service.
- M. Dupré souligne qu'il serait temps d'envisager une restructuration de l'établissement de Gueugnon, qui à ce jour n'est plus adapté pour les personnes qui entrent en EHPAD.
- Mme Cornier confirme l'avis de M. Dupré concernant l'état des chambres et de l'établissement de Gueugnon.
- M. Hastings souligne qu'il a été président du conseil de la vie sociale de l'USLD pendant 5 ans et trouve très intéressant de se retrouver avec les représentants des familles, des résidents, du personnel pour un partage d'idées. Il remercie également Mme Biniek pour le travail qu'elle a effectué avec lui pour certains des majeurs sous protection juridique.
- Mme Bachir souligne qu'elle trouve ces réunions très intéressantes. Elle remercie également Mme Biniek pour le travail réalisé avec elle au niveau de l'animation.
- Dr Benhamimid trouve ces échanges très intéressants. Il remercie également Mme Biniek pour son travail remarquable et lui souhaite bonne continuation pour ces projets.

Fin de la séance à 15h15

La présidente
Françoise CORNIER

